

Sommaire

- *Etat civil 2017*
- *Urbanisme 2017*
- *Les finances communales*
- *Compte rendu des conseils municipaux*
- *Informations diverses*
- *Vie des associations*
- *Anecdote*
- *Recette*
- *Infos mairie*
- *Calendriers des manifestations 2018*



JANVIER 2018

Le mot du Maire

Comme chaque année, je profite du bulletin municipal pour vous présenter tous mes meilleurs vœux, une bonne santé pour vous tous et que cette nouvelle année vous remplisse de joie et de bonheur.

Depuis le mois d'avril, nous avons un cantonnier, Jean Claude LANDES, dans le cadre d'emploi aidé, les aides étant supprimées, le conseil municipal devra trouver une solution pour le pérenniser.

Les ralentisseurs sont enfin installés, pour certains ils ne sont assez haut mais ils sont aux normes.

Les travaux de la mise aux normes de la salle de quartier devraient se réaliser courant 2018, sans oublier les WC publics, quand ceux-ci seront terminés, il nous faudra penser au cimetière.

Les Communes Nouvelles sont toujours d'actualité, mais avec Aynac et Rueyres pourquoi pas !

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants, merci d'avoir choisi Thémimes. Félicitations à toutes les associations de la commune, bravo à tous les bénévoles et merci à Stéphanie.

Etat civil 2017

PERMIS D'INHUMER : RAFFY Gérard, décédé le 27 mai

TRANSCRIPTION ACTE DE DECES : néant

ACTE DE MARIAGE : néant

AVIS DE NAISSANCE :

LACARRIÈRE Léo, Bernard, Gérard, 22 mai 2017, Cahors (Lot)

MALPIECE Elsa, 22 novembre 2017, Brive La Gaillarde (Corrèze)

MALPIECE Sacha, 22 novembre 2017, Brive La Gaillarde (Corrèze)

Urbanisme 2017

1 permis de construire ; 4 certificats d'urbanisme information ;
2 certificats d'urbanisme opérationnel ; 10 déclarations préalables ;

Les finances communales

DEPENSES ET RECETTES DE L'ANNEE 2017

FONCTIONNEMENT

DEPENSES de fonctionnement

Code		Budget	
Article	Libellé Article	Primitif	Réalisation
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	3 000,00	2 859,28
60612	ELECTRICITE ET ENERGIE	8 000,00	5 452,24
60622	CARBURANTS	0,00	200,97
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	1 000,00	0,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	4 000,00	1 065,80
6064	FOURNITURES ADMINIST.	1 500,00	669,78
6068	AUTRES FOURNITURES GESTION CINEMA:NOURRIT ANIM	200,00	0,00
611	PECH DE GOURBIERE ITE	13 000,00	6 767,64
61521	ENTRETIEN DE TERRAINS (ESPACES VERTS,FLEURS)	1 000,00	120,25
615221	Bâtiments publics	7 000,00	1 280,00
615228	Autres bâtiments	0,00	595,20
615231	Voiries	0,00	1 959,27
615232	Réseaux	8 000,00	0,00
6156	MAINTENANCE (CONTRATS) PHOTOCOP/INFORMAT/DERAT	3 000,00	2 359,97
6161	Multirisques	4 500,00	4 012,48
617	ETUDES ET RECHERCHES	2 000,00	0,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGAN. DE FORMATION (STAGES)	0,00	596,00
6225	INDEMNITES DIVERSES REGISSEURS:COMPTABLES	400,00	539,42
6226	HONORAIRES +AVOCAT	4 000,00	0,00
6227	FRAIS D'ACTES:CONTENT. (PROF.LIBERALES)	0,00	155,88
6231	ANNONCES ET INSERTIONS : ARTICLES DE PRESSE	1 000,00	0,00
6232	FETES ET CEREMONIES SAUF MEDAILLES	2 500,00	1 561,27
6236	IMPRESSIONS : DEPLIANTS TOURISTIQUES	0,00	528,00
6251	DEPLACEMENTS PERSONNEL COMMUNAL	200,00	88,92
6261	FRAIS AFFRANCHISSEMENTS	1 500,00	728,24
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICAT	2 000,00	1 390,90
6281	DIVERS (COTIS:MUNI:CENTRE SECOURS/PROGR INVEST	200,00	2 012,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE)	120,00	120,97
63512	TAXES FONCIERES	3 000,00	2 019,00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	0,00	194,76
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	30,00	23,67
6336	COTIS AU CNFPT /CENTR DE GESTION	300,00	293,28
6411	PERSONNEL TITULAIRE (SALAIRE/PRIMES/IN.)	18 000,00	17 659,36
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE	8 500,00	0,00
64168	EMPLOIS D'INSERTION (CES,CEC)	0,00	7 613,10
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	5 000,00	2 905,29
6453	COT.AUX CAISSES RET. (CNRACL/IRCANTEC)	7 000,00	5 308,96
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	300,00	488,52
6456	VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL	200,00	0,00

6475	MEDECINE DU TRAVAIL/ PHARMACIE	200,00	116,00
739211	Attribution de compensation	0,00	9 949,00
739221	FNGIR	12 000,00	0,00
022	DEPENSES IMPREVUES	2 488,03	0,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	210 000,00	0,00
6811	DOT. AMORT. DES IMMOB. INCORPORELLES ET CORP.	2 247,50	2 247,50
6531	INDEMNITES AUX ELUS LOCAUX	14 000,00	14 158,34
6532	FRAIS DE MISSION ELUS LOCAUX	200,00	0,00
6533	COTISATIONS RETRAITE	600,00	588,62
65548	Autres contributions	2 000,00	1 052,64
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS	15 000,00	8 829,86
6574	SUBVENTIONS LOI 1901.	4 500,00	3 740,00
66111	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	8 000,00	2 800,24
6713	SECOURS ET DOTS	600,00	0,00

TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT

382 285,53 115 052,62

RECETTES de fonctionnement

Code Article	Libellé Article	Budget	
		Primitif	Réalisation
002	EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES	238 773,53	0,00
6459	REMB. SUR CHARGES (SEC.SOC. ET PREV.)	400,00	511,00
70311	CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES	0,00	74,25
70323	REDEV.POUR OCCUPATION DOMAINE PUBLIC TELECOM	460,00	502,00
70688	Autres prestations de services	13 000,00	12 452,00
70878	REMBT AUTRES REDEVABLES EAU/ASSAIN/ORDU(LOCAT)	2 000,00	2 442,76
73111	taxes foncières et d'habitation	68 000,00	68 969,00
7381	TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION	6 000,00	8 632,81
7411	DGF-DOTATION FORFAIT.	25 000,00	25 191,00
74121	DOT. SOLIDARITE RURALE	6 000,00	8 871,00
742	DOT-AUX ELUS LOCAUX	2 500,00	2 962,00
74718	AUTRES PARTICIP-ELECTIONS REGION-CANTON-LEGIST	0,00	6 353,13
748314	dotation unique des compensations specifiques à la TP	150,00	49,00
74834	COMPENSATION AU TITRE DE LA T.F.	1 300,00	1 195,00
74835	COMPENSATION AU TITRE DE LA T.H.	700,00	1 014,00
752	REVENUS DES LOCATIONS COMMUNALES (LOYERS)	18 000,00	21 276,00
761	PRODUITS DE PARTICIPAT.(INT.PARTS SOCIALES.)	2,00	1,88
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	155,88

TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT

382 285,53 160 652,71

INVESTISSEMENT

DEPENSES d'investissement

Code Article	Libellé Article	Budget	
		Primitif	Réalisations
001	DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE (OFI)	22 462,77	0,00
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS (OFI)	18 000,00	13 533,89
165	REMBOURSEMENT CAUTIONS :LOCATAIRES (OFI)	1 200,00	284,00
202	Frais, documents urbanisme, numérisation cadastre	5 000,00	0,00
2041582	Subventions d'équipement en groupement de collectivités	17 500,00	17 434,41
2116	CIMETIERE	10 000,00	0,00
21311	HOTEL DE VILLE (OOSI/ONA/PROG)	120 000,00	0,00
21318	AUTRES BATIMENTS PUB. (OOSI/ONA/PROG)	0,00	1 800,00
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS (OOSI/ONA/PROG)	5 000,00	3 435,54
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE(OOSI/ONA/PROG)	30 000,00	0,00
21578	MAT. ET OUTIL. VOIRIE (OOSI/ONA/PROG)	14 897,50	0,00
	AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGES		
2158	TECHNIQUES	10 000,00	1 550,80
2182	Matériel de transport	0,00	2 000,00
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	5 000,00	4 256,00

TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT

279 060,27 44 294,64

RECETTES d'investissement

Code Article	Libellé Article	Budget	
		Primitif	Réalisations
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEM.(OOSS)	210 000,00	0,00
28041582	amortissement autres groupement	2 247,50	2 247,50
10222	FCTVA	150,00	150,89
1068	AFFECTATION RESULTATS	22 462,77	22 462,77
1323	SUBV.EQUIP.DEPARTEMENT (ONA/PROG)	0,00	710,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS (OFI)	43 000,00	0,00
165	CAUTIONS DE LOYERS (ONA/PROG)	1 200,00	284,00

TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT

279 060,27 25 855,16

<u>TOTAL PAR SECTION</u>	Dépenses	Recettes	Résultat/Solde
Fonctionnement	115 052,62 €	160 652,71 €	+ 45 600.09 €
Investissement	44 294,64 €	25 855,16 €	- 18 439.48 €

Compte rendu des conseils municipaux

Département du Lot
Sous-Préfecture Figeac
Canton de Lacapelle Marival

COMMUNE DE THEMINES

PROCÈS-VERBAL

**Nombre de membres
en exercice : 11**

Séance du vendredi 27 janvier 2017

Le vendredi vingt-sept janvier 2017, à 20 heures 30, l'assemblée, convoquée le jeudi 19 janvier 2017, s'est réunie sous la présidence de Bernard LACARRIERE, Maire.

Présents : M. SERRES JC. ; M. BIENAYME A. ; M. BRUNET J. ; Mme BOUYGUES G. ; M. GRIMAL R. ; Mme LAMOTHE M. ; M. MAZEIRAT JM. ; Mme ROUGIE MC.; Mme VELARD A.

Procuration : Mme BILLIANT S. à M. MAZEIRAT JM.

Secrétaire : Mireille LAMOTHE

APPROBATION PROCÈS-VERBAL DU 16 DECEMBRE 2016

Après consultation, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le contenu du procès-verbal du 16 décembre 2016

I- Approbation du compte rendu du 16 décembre 2016

II- Délibération Fonds National de garantie Individuelle des ressources (FNGIR)

Reversement au grand Figeac de 685 €

Correction de la taxe professionnelle abandonnée en 2010

III- Salle de quartier : projet architecte

Visite de l'architecte la semaine dernière en présence de Jean Christophe, Roger, Andrée et Bernard.

Discussion-modification -chiffrage

IV- Départ du locataire M. DEPRAETE, logement au-dessus de la mairie.

Lettre. Préavis de 3 mois. Libre le 31 mars 2017

V-Délibération pour l'achat d'un photocopieur

Prendre une délibération pour l'achat d'un photocopieur par la commune. Le syndicat paiera les fournitures.

Achat 3 546 € HT. Fourniture sur la base actuelle de consommable de 1 305 €

VI- Délibération PLU : compétence Grand Figeac

Obligation de passer notre PLU au Grand Figeac.

Le conseil est contre mais contraint et forcé d'accepter cette position car il n'y a pas d'autre possibilité pour avancer et conserver le travail déjà effectué. Cette décision ne doit pas avoir pour effet d'augmenter les couts budgétés pour ce projet.

La commune demande à encaisser les subventions sur les sommes déjà payées.

VII- Contrat Pech de Gourbière

Même contrat que l'année dernière soit 18 jours pour 5 616 € (2017 : journée 312 € HT ; 2016 : journée 309 HT)

QUESTIONS DIVERSES

Remise de médailles :

Paul BRUNET, vermeil (30 ans),

Jean Christophe SERRES et Guy CANTALOUBE, argent (20 ans): en présence de M.

LABARTHE, M. LEWICKI et Mme PRUNET. Georges FRESCALINE

Samedi 11 février à 11h. Apéro à prévoir.

Chambre des métiers 2 enfants : 80 € /enfant

Angéla DE RICARD et Sylvain AIRES

Participation aux frais école des métiers

Veillée du Parc le 17 février. Espèces invasives

Commission impôt : samedi 18 février à 10h (Arnaud, Marie- Claire, Gwénaëlle)

Demande concession cimetièrre : M et Mme DELBOS Patrick. Accepté à l'unanimité des membres présents

Pompiers : compte tenu de l'évolution de la population, 569 habitants en moins sur le département, la contribution augmente.

En 2017 : 272 habitants (la base DGF a baissé de 10 habitants, 7 082.12 € pour la commune

AMF : « organisation des communes nouvelles ». Formation proposée à se faire connaître auprès de Stéphanie

Voyage école AYNAC : 4 jours à Meschers pour les élèves du CE1 au CM2. Pour les élèves de TPS au CP, 2 jours au domaine de Laurière à Villefranche de Rouergue : 30 € par enfants.

Panneau : Panneau uniquement pour les bâtiments publics. Proposition à faire aux particuliers (commerces, gites...) s'ils veulent en poser en payant leur panneau.
Refaire inventaire des panneaux lieux dits pour demander au Grand Figeac de les ajouter.
Panneau sortie de carrière : demander au STR, l'agence de Lacapelle, pour les enlever.

Réduction vitesse centre bourg : accord de principe des bâtiments de France

Argent du à la FDEL : entretien sur place avec M. FAYOLLE.

Facture jamais payée car jamais arrivée. 56 250 € n'est plus remis au budget depuis 2014.

Vente maison Darnis au Mas du cause : prochaine vente le vendredi 17 mars à 14 h prix 33 000 €

Urbanisme : Déclaration Préalable de travaux, par GERARD Frédérique, rue de la tour, changement fenêtres et porte entrée (ancienne maison WANNEQUE)

Pas de nouvelle de la propriétaire de la maison en ruine sur le chemin qui va au Bout du Lieu

Restes dû des locataires

Hameau des Vignes : demande d'information auprès constructeur : prix 145 000 € /maison avec pris dégressif.

Le syndicat AEP doit disparaître au plus tard au 01/1/2020. Absorption pour création syndicat plus gros. Doit être absorbé par la Communauté de Communes.

Eau et assainissement : Grand Figeac gère l'assainissement non collectif. Prêt à prendre l'assainissement collectif.

Si regroupement des différents syndicats possibilité de maintien.

Stéphanie fait 4 heures pour le syndicat : propose de faire des travaux sur la commune pour maintenir ses heures de travail (mairie : 28 h)

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à minuit quinze

PROCÈS-VERBAL

Nombre de membres
en exercice : 11

Séance du vendredi 24 février 2017

Le vendredi 24 février 2017, à 20 heures 30, l'assemblée, convoquée le jeudi 16 février, s'est réunie sous la présidence de Bernard LACARRIERE, Maire.

Présents : M. SERRES JC. ; M. BRUNET J. ; Mme BOUYGUES G. ; M. GRIMAL R. ; Mme LAMOTHE M. ; Mme ROUGIE MC.; Mme VELARD A.

Excusés :

Procurations : M. BIENAYME A. à Mme ROUGIE MC. ; Mme BILLIANT S. à M. LACARRIERE B. ; M. MAZEIRAT à M. SERRES JC.

Secrétaire : Mireille LAMOTHE

A RAJOUTER A L'ORDRE DU JOUR :

- Mise en place de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (remplace l'Indemnité d'Administration et de Technicité)

Les conseillers acceptent ce nouveau point à l'ordre du jour.

Approbation procès-verbal du compte rendu du 27 janvier 2017

Après consultation, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le contenu du procès-verbal 27 janvier 2017.

II- Approbation du compte de gestion 2016

Détail des comptes.

Dépenses fonctionnement : 109 074.48 €

Recettes fonctionnement : 157 146.08 €

Dépenses investissement : 73 337.76 €

Recettes investissement : 50 324.25 €

II-Subventions associations 2017

APE Aynac (mat et prim) 50 € /enfant ; Si voyage 30 € /enfant	80
AIPE Gramat (mat, prim et collègue) 50 € /enfant	500
Collège Lacapelle Marival 50 € /enfant	-
Collège la garenne	-
Assoc des propriétaires et chasseurs Théminoïis	150
Culture et patrimoine	500
Le renouveau Théminoïis	1000

Mutuelle coup dur	300
TRIAS	500
ELAN Marivalois	100
Vivre à Thémines	-
Club sport et détente	100
APEAI	100
Pêche	-
Prévention routière	-
GDA GVA	-
Jeunes agriculteurs	-
Association Art et patrimoine	-
Fondation patrimoine	55
Les Amis de L'ouysse	100
Le Chat Pito	50
AAPPMA Assier	75
Restos du cœur (08/07/16)	100
Lycée Jean Lurçat St Céré	-

III -Salle de quartier : projet architecte

Ne pas mettre de bardage devant les fenêtres.

WC dans la salle : trouver une solution pour que l'on ne sorte pas directement dans la salle, par exemple une penderie, un bardage...

IV-Demande de Mme BRONDEL Maryse pour le logement situé au-dessus de la mairie au 01 mars 2017. Refaire délibération M. DEPRAETE

Lecture de la demande.

Demande acceptée.

V- Mise en place de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) (remplace l'Indemnité d'Administration et de Technicité IAT)

Prime pour l'agent administratif : le conseil accepte la mise en œuvre de l'IFSE.

Même montant que l'IAT (1 160 €).

Ce changement est purement administratif. L'IFSE sera versé annuellement.

Voir Mme GALICH pour le ménage de la salle des fêtes

QUESTIONS DIVERSES

Devis Alain VAUR 325 € HT : logement Mme TEYCHENE. Le conseil accepte ce devis.

Travaux sur la ligne Paris – Orléans – Limoges – Toulouse (P.O.L.T.)

A compter du mois de juillet 2017, la S.N.C.F. prévoit de faire des travaux sur la ligne Paris – Orléans – Limoges – Toulouse (P.O.L.T.). Les deux voies de circulation seront fermées toutes les nuits pendant la durée des travaux estimée entre deux et quatre ans. La S.N.C.F. envisage de faire circuler le train de nuit Rodez – Paris en passant par Toulouse et Bordeaux (trajet plus long), de ce fait, toutes les gares de l'Aveyron et du Lot ne seront plus desservies par le train de nuit toute la durée des travaux avec une forte crainte que ce train ne soit pas rétabli à la fin des travaux.

Le conseil prendra une délibération en demandant à la S.N.C.F. de répondre favorablement à la proposition de desserte initiée par le Syndicat C.G.T. des Cheminots et soutenue par l'Association de Défense de la Gare d'Assier et de Promotion du Rail, à savoir faire circuler ce train via Brive - Périgueux et Coutras pendant toute la durée des travaux de la ligne P.O.L.T. afin de maintenir dans des créneaux horaires satisfaisants la desserte des gares de l'Aveyron et du Lot pour un Service Public Ferroviaire répondant aux besoins des usagers et s'oppose à toutes les dégradations de service du train de nuit Rodez – Capdenac – Figeac – Paris, au travers de la suppression de la voiture couchette comportant 42 places de 2^{de} classe soit une moyenne de 5 000 à 7 500 voyageurs par an qui pourront se voir refuser l'accès à ce train,

SCOUT : nuit du 10 au 11 avril, stade vestiaire....repli à la salle des fêtes en cas de mauvais temps.

Travaux à faire aux vestiaires, demandés par M. HUG, vice-président de l'ELAN MARIVALOIS: M. PIALOU viendra faire les travaux de plomberie. M. SERRES s'occupera des taupes.

Mme MERLE, référent technique insertion au Département, continue ses recherches pour l'embauche d'un CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi).
Les informations sur les prises en charge devraient sortir début mars.

Enfouissement des réseaux : 52 303.24 € sans TVA. Prendre une délibération pour mettre en place un échéancier sur 3 ans.

Mme Le Thuaut :

Un nouvel arrêté de péril ordinaire est pris en date du 23 février 2017.
Ce dernier est envoyé par courrier à la Sous-préfecture en 3 exemplaires.

Dès le retour de l'arrêté avisé :

- Mme Le Thuaut en lettre recommandée avec AR et en courrier simple.
- affiché au panneau d'affichage ainsi que sur la façade de l'immeuble.
- gendarmerie de Lacapelle Marival
- Grand Figeac, compétent en matière d'habitat
- Procureur de la République
- chambre départementale des notaires
- publication au fichier immobilier de la conversation des hypothèques aux frais du propriétaire

Réduction vitesse centre bourg :

Mail de M. LIBOUROUX du 27 janvier 2017 : « Ainsi très prochainement nous lancerons la phase n° 2 qui concernera la réalisation du DCE (pièces techniques et administratives). Ensuite nous préparerons la consultation proprement dite avec choix du titulaire du marché. »

A ce jour, pas de nouvelle depuis ce mail.

Urbanisme :

- Certificat d'Urbanisme (CU) Opérationnel et Renseignement d'Urbanisme (RU) : M. POUJADE Y/M.DESPEYROUX D, place du Souc : restauration maison. Avis favorable.
- Permis de construire (PC), M.CAYROL J/Mme TOURY M, Impasse du Palent, maison plain-pied
- Retour CU, Mme MARCILHAC, Pech La Jouette, avis favorable
- Retour PC, M. JOUANTOU, L'homme mort, avis favorable

Participation chambre des métiers : 1 seul apprenti (M. AIRES a déménagé depuis fin aout 16)

Panneau « lotissement » à remettre

Elections, quatre dates à retenir :

Elections présidentielles : dimanche 23 avril 2017 et dimanche 7 mai 2017

Elections législatives : dimanche 11 juin 2017 et dimanche 18 juin 2017

Restes dû des locataires

Grand Figeac : se positionner sur « le Cinétoile sous les étoiles » au mois d'aout

Le personnel du SYDED nous accueille le samedi 18 mars : journée portes ouvertes sur les 3 bases de valorisation des déchets. A distribuer dans les boites aux lettres. RDV à 14h sur la place de Thémines pour faire du covoiturage pour aller à St-Jean -Lagineste.

Le Parc naturel régional des Causses du Quercy a lancé une prospective économique : comment vont évoluer les activités professionnelles sur notre territoire dans les années à venir ?

Intitulée « Activités audacieuses », cette action est conduite par le Parc naturel régional, et par le Grand Quercy pour le territoire de la Bouriane.

Dans ce cadre 4 conférences-débats sont organisées, ouvertes aux acteurs économiques (dirigeants, salariés) et aux élus, mais également aux institutionnels, partenaires techniques du territoire.

Association second souffle : recherche habitation pour création lieu de vie

Pose des plaques de rues : samedi 22 avril

Concert église : le 04 mars 2017 à 15h30 organisé par l'association culture et patrimoine

Vote du budget le vendredi 24 mars 2017 à 18h.

Tailler le marronnier au Bout du Lieu.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures

PROCÈS-VERBAL

**Nombre de membres
en exercice : 11**

Séance du vendredi 24 mars 2017

Le vendredi 24 mars 2017, à 18 heures, l'assemblée, convoquée le jeudi 16 mars, s'est réunie sous la présidence de Bernard LACARRIERE, Maire.

Présents : M. SERRES JC. ; M. BRUNET J. ; Mme BILLIANT S. ; Mme BOUYGUES G. ; M. GRIMAL R. ; Mme LAMOTHE M. ; M. MAZEIRAT JM. ; Mme ROUGIE MC.;

Absent: M. BIENAYME A.

Procurations : Mme VELARD A. à M. LACARRIERE B.

Présence de M. LAGARRIGUE, percepteur et de Mme PRUNET et M. LEWICKI conseillers départementaux

Secrétaire : Mireille LAMOTHE

A RAJOUTER A L'ORDRE DU JOUR :

- Embauche d'un employé communal
- Participation aux frais de fonctionnement pour les écoles de Lacapelle Marival

I-Approbation du compte rendu du 24 février 2017

Approuvé à l'unanimité des membres présents

II-Démission de Mme GALICH : adjoint technique

Mme GALICH a démissionné au 28 février 2017

III-Embauche d'un employé communal : M. LANDES Jean Claude au 1er avril 2017

M. LANDES Jean - Claude a été reçu mardi 21 mars en présence de Mme MERLE, référent technique insertion au Département, de M. Le Maire, M. SERRES et Mme BILLIANT. M. Le Maire pose la question suivante : êtes-vous d'accord pour prendre cette personne à raison de 20h /semaine à l'essai pendant 1 mois ? L'ensemble du conseil municipal y est favorable.

Le conseil se réunira le mercredi 29 mars à 20h30 pour définir les taches à effectuer par M. LANDES, le matériel à acheter, les horaires de travail...

IV-Vote des comptes administratifs 2016

M. LAGARRIGUE commente les comptes administratifs de la commune et du lotissement ainsi que les reports sur le budget 2017

V-Taxes directes locales 2017

Analyse de l'état 1259. Le produit attendu est 68 969 € sans appliquer une augmentation de taux. L'ensemble du conseil est favorable, à l'unanimité, pour ne pas les augmenter

VI-Vote des budgets 2017

COMMUNE

Analyse du budget par chapitres

Réduction vitesse centre bourg :

M. LIBOUROUX est venu le 15 mars 2017 pour la phase n° 2 qui concerne la réalisation du DCE (pièces techniques et administratives).

Courriers consultation envoyés ce jour à STAP ; TPJ ; ColasSO ; Eiffage ; Gregory.

La remise des offres est fixée au 14 avril 2017

Salle de quartier : réunion le mercredi 29 mars à 20h30

Subventions à solliciter :

- région : FRI (V. Labarthe) accessibilité et énergie, (faire un diagnostic avant et après)
- département : FAST
- préfecture : DETR

Montant HT : 128 081.40 € + montants options : 12 100 €

Le budget est approuvé à l'unanimité des membres présents

LOTISSEMENT

Analyse du budget

Le budget est approuvé à l'unanimité des membres présents

VII- Participation aux frais de fonctionnement pour les écoles de Lacapelle Marival

Deux enfants sont scolarisés à Lacapelle Marival. Un élève en maternelle soit 1 609 € et un élève en primaire soit 654 € pour un total de 2 263 €.

Une délibération sera prise à cet effet et autorisera le Maire à signer la convention

QUESTIONS DIVERSES

Office de tourisme : balade couchers de soleil le jeudi 10 aout à Thémimes

M.LATTA a été contacté pour la taille du marronnier au Bout Du Lieu. Cet arbre a déjà été taillé en 2014, M. LATTA préfère attendre encore 1 ou 2 ans avant une nouvelle taille.

Travaux vestiaires foot : M. PIALOU a pris les clefs le 17 mars

Urbanisme :

- PC CAYROL/TOURY, Vignes de Verdier, accordé.

-DP GERARD, rue de la tour, abri de jardin

Avis de l'ABF pour la grange de Mme Le Thuaut suite à l'arrêté de péril ordinaire :
« Sa conservation et sa réparation doivent rester un objectif prioritaire »

Rappel : rendez-vous le 22 avril : pose des plaques de rues

Elections

Quatre dates à retenir : dimanche 23 avril (planning effectué ; non-inscrits : Mme VELARD et M. BIENAYME); dimanche 7 mai ; dimanche 11 juin ; dimanche 18 juin. Ouverture bureau : De 8h à 19h

PROCÈS-VERBAL

**Nombre de membres
en exercice : 11**

Séance du lundi 15 mai 2017

Le lundi 15 mai 2017, à 20 heures 30, l'assemblée, convoquée le mardi 09 mai 2017, s'est réunie sous la présidence de Bernard LACARRIERE, Maire.

Présents : M. SERRES JC. ; M. BRUNET J. ; Mme BOUYGUES G. ; M. GRIMAL R. ;
Mme LAMOTHE M. ; M. MAZEIRAT JM. ; Mme ROUGIE MC.;

Procurations : Mme VELARD A. à M. LACARRIERE B. ; M. BIENAYME A. à Mme
ROUGIE MC ; Mme BILLIANT S. à M. MAZEIRAT JM

Secrétaire : Mireille LAMOTHE

I-Approbation du compte rendu du 24 mars 2017

Approuvé à l'unanimité des membres présents

II - Délibération pour la participation aux frais de fonctionnement des écoles :

Aynac

La participation demandée est de 1 169.9 € pour un enfant en maternelle et 867.88€ pour un enfant en primaire. La décision de la commune d'Aynac est de ne pas augmenter la participation depuis 3 ans. La commune de Thémines participera pour deux enfants en primaire.

Lecture de la lettre du Département : transport /accompagnateurs scolaires.
Envoyer un courrier au Département pour avoir plus de renseignements.

Mayrinhac Lentour

Les années précédentes, le conseil avait décidé de participer à la même hauteur que pour l'école d'Aynac. Pour un enfant en maternelle domicilié dans la commune : 1 169.90 €. M. SERRES est contre le fait de participer pour une école privée.

III- Délibération extension salle de quartier : chiffrage des travaux

Total travaux +honoraires+ autres intervenants HT : 142 674 €

Le dossier est prêt pour demander les subventions.

Une délibération sera prise à cet effet

IV- Agent technique : délibération achat de matériel

Achat de fleurs par M. MAZEIRAT et Mme ROUGIE pour mettre autour de la halle.
Le conseil est favorable à l'achat d'un véhicule C15 pour un montant de 2 000 €.
Prochainement, une remorque sera acquise pour atteler au véhicule.

V- PLU : enquête publique du 01 juin au 6 juillet 2017.

Le commissaire enquêteur, M. MARTEL, a visité la commune ce jour.

VI- Permanence : élections législatives 11 et 18 juin

Le planning des permanences est établi par les conseillers.

Pour le 18 juin : Mme BOUYGUES ; M. BRUNET ; M. GRIMAL seront absents.

QUESTIONS DIVERSES

Courrier de la FDSEA (Albiac, Issendous et Thémines) : demande une reconnaissance dégâts du gel sur cultures sur la commune de Thémines. Une délibération sera prise à cet effet.

Réduction vitesse centre bourg : La remise des offres était fixée au 14 avril 2017.
L'entreprise retenue est GREGORY pour un montant de 14 721 HT.

Sécurité routière : lecture de la lettre de Mme La préfète dans laquelle elle demande d'examiner l'ensemble des carrefours afin de détecter les situations susceptibles d'être accidentogènes par l'existence d'une priorité à droite inappropriée et d'y remédier en rétablissant un panneau « stop » ou « cédez le passage » sur les voies non prioritaires en raison de leur faible trafic.

M. Le Maire propose que chaque conseiller fasse le point pour la prochaine réunion.

Visite du Grand Figeac pour la maison VAURS Gérard demain à 15h.

Cinéma estival de plein air : le Grand Figeac n'a pas répondu favorablement à notre demande.

Travaux à la source de Lafanayre et volet citerne logement salle des fêtes (595.2 € pour chaque volet faits par l'entreprise COSTES)

Demande de M. et Mme CHARAZAC, pour le gîte d'étape :

- installation de tables à l'extérieur : le conseil y est favorable en veillant à respecter le voisinage
- lecture du courrier adressé au Procureur de la République, au président de la chambre de commerce et d'industrie, M. le directeur du CPIH, copie à la commune pour la licence

III

Demandes de subvention :

- Prévention routière ; NON
- Collecte du Bleuet de France : 8 mai et 11 novembre 2017 : NON
- Sclérosés en plaques : NON
- Adhésion CAUE : NON
- Confédération paysanne : NON
- Groupe de Secours Catastrophe Français : NON

Remerciements Restos du cœur : la commune remercie Mme VELARD

Protection incendie : changement de fournisseur

Demander un autre devis à A.I.M.E. diffusion à Reilhac

PNRCQ : proposition d'animation grand public autour des travaux d'économie d'énergie

Restauration patrimoine vernaculaire : les moulins et le lac du Bout du Lieu

Logements communaux :

Restes dû des locataires

Procédure à appliquer en cas de non présentation d'attestation d'assurance : demander à l'AMF

Urbanisme :

DP M. CREMOUX, le Bout du Lieu, mur pierre de clôture, accordé le 20/04/2017

PC, M. BECHEMIN, à coté de la mairie, accordé

Association culture et patrimoine : demandes d'autorisations d'occuper l'église Saint

Martin : exposition les 17 et 18 juin 17 et les 15 et 16 décembre pour y organiser un concert de chants polyphoniques

Pose des plaques de rues

Gouffres : prolonger le grillage

Suite à la fermeture de la Boulangerie, mise en place d'un multi service ?

Cimetière : faire un columbarium dans l'angle du cimetière.

**Nombre de membres
en exercice : 11**

Séance du jeudi 15 juin 2017

Le jeudi 15 juin 2017, à 20 heures 30, l'assemblée, convoquée le samedi 3 juin 2017, s'est réunie sous la présidence de Bernard LACARRIERE, Maire.

Présents : M. SERRES JC. ; M. BIENAYME A. ; Mme BILLIANT S. ; M. BRUNET J. ; M. GRIMAL R. ; Mme LAMOTHE M. ; M. MAZEIRAT JM. ; Mme ROUGIE MC. ; Mme VELARD A.

Procurations : Mme BOUYGUES G. à M.SERRES JC. ;

Secrétaire : Mireille LAMOTHE

I-Approbation du compte rendu du 15 mai 2017

Approuvé à l'unanimité des membres présents

II-Participation écoles :

Gramat

Primaire en 2015-2016 : 493 € en 2016-2017 : 687 €

Maternelle en 2015-2016 : 1 589 € en 2016-2017 : 1 844 €

Détail des dépenses de fonctionnement année 2016 et analyse de l'augmentation des frais de personnel

Lecture du courrier du maire de Couzou envoyé à la Préfecture et aux deux sous-préfectures : le même courrier sera envoyé par la commune de Thémines à la préfecture et à la sous-préfecture de Figeac.

Le conseil décide d'attendre pour payer.

Ste Hélène :

Le conseil décide d'attendre pour payer.

III-Location au-dessus de la mairie

Tel à la CAF : dossier en cours ?

Un huissier sera mandaté pour faire un commandement officiel pour exiger l'attestation d'assurance qui est une cause de résiliation du bail et la caution.

Tel à Groupama, notre assurance, pour dénoncer le défaut de présentation d'attestation d'assurance d'un de nos locataires, quelles sont les solutions que l'on peut envisager pour nous couvrir ?

IV-Ralentisseurs : résultat de l'appel d'offre non conforme

Demander au SDAIL de relancer un appel d'offre : décision à l'unanimité des membres présents

QUESTIONS DIVERSES

Restauration patrimoine vernaculaire : demander un devis à Marty et à Delpon pour les moulins. Un devis existe déjà pour le lac du Bout du Lieu.

Courrier au Grand Figeac : le projet est en cours et sera présenté pour 2018.

Ce patrimoine vernaculaire a été répertorié dans le PLU en cours d'élaboration.

Sur la voiture achetée par la commune: mettre un logo « commune de Thémines avec la halle »

Acheter une remorque et une tondeuse à trois roues.

Demande de subvention, FAMA/PH : NON

Liste permanence élection :

08 h à 10 h : Mme BILLIANT Sylvia; M. LACARRIERE Bernard

10 h à 12 h : Mme LAMOTHE Mireille ; M. LACARRIERE Bernard

12 h à 14 h : Mme VELARD Andrée; Mme ROUGIE Marie-Claire

14 h à 16 h : M. SERRES Jean-Christophe ; M. MAZEIRAT Jean Michel

16 h à 18 h : M. LACARRIERE Bernard ; M. SERRES Jean-Christophe

Achat d'un écran d'ordinateur suite à une panne: 139.85 € HT+ 39 € HT

MOTIONS :

AMF : motion de soutien à la candidature de Paris JO. Pour : 6 ; contre : 3 (dont 1 procuration) : 2 abstentions

Maires ruraux de France : motion maintien des accompagnateurs scolaires et gratuité des transports. Pour : 11 dont 1 procuration

La vélotoise passe par Thémines le 06 aout.

Demande de M.Damien Despeyroux, au Souq : aligner le mur bordant la route pour lui permettre de faire le tour de la maison. Le conseil accepte mais précise que tous les frais seront à la charge du demandeur.

Urbanisme :

BOUYGUES J, Pontié, construction piscine

AYRAL-PELLEFIGUE, rue traversière, CU information

Restes dû des locataires

La désignation des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales est fixée au vendredi 30 juin (tous les 6 ans, dernières en 2011) par arrêté du préfet. Une convocation sera envoyée aux membres du conseil.

COMMUNE DE THEMINES
PROCÈS-VERBAL

Nombre de membres en exercice : 11

Séance du vendredi 08 septembre 2017

Le vendredi 08 septembre 2017, à 20 heures 30, l'assemblée, convoquée le jeudi 31 août 2017, s'est réunie sous la présidence de Bernard LACARRIERE, Maire.

Présents : M. SERRES JC. ; M. BIENAYME A. ; Mme BOUYGUES G. ; Mme LAMOTHE M. ; M. MAZEIRAT JM. ; Mme ROUGIE MC.

Procurations : Mme VELARD A. à M. LACARRIERE B. ; M. GRIMAL R. à Mme LAMOTHE M. ; Mme BILLIANT S à M. MAZEIRAT JM. ; M. BRUNET J. à M. SERRES JC.

Secrétaire : Mireille LAMOTHE

I-Participation écoles :

Gramat

Une réunion à l'initiative de la sous-préfecture de Figeac est prévue le 14 septembre à 10H pour la problématique des frais de fonctionnement à l'école publique de Gramat, à Labastide de Murat.

Le conseil municipal décide d'attendre pour payer les frais de fonctionnement.

III- Ralentisseurs

L'ouverture des plis pour l'appel d'offres est prévue le vendredi 22 septembre à 14h.

IV- Attribution compensation au Grand Figeac

Le montant demandé par le Grand Figeac à la commune est de 9 949 €. Une délibération sera prise à cet effet.

V-Travaux salle des fêtes

Le contrat avec l'architecte, M. ROUEDE, est accepté pour un montant de 10% des travaux soit 12 217 € HT. Le conseil municipal demande à l'architecte de lancer les appels d'offres.

VI-Passage manifestation sportive RALLYE CASTINE sur la commune le samedi 05 mai 2018

Lecture de la demande de l'écurie des 1000 tours et l'ASA castine : autoriser le passage sur la commune.

Etat des lieux une semaine avant l'épreuve, dans la semaine qui suit le rallye et après les travaux.

Informers les riverains (Messieurs GRIMAL M et R, CANU, JOUAN TOU R, POUJADE, LABORDERIE, SALVAN et les agriculteurs riverains) d'une réunion avec M. DEVEZ pour expliquer son projet avant de donner un avis.

QUESTIONS DIVERSES

Convention 30 millions d'amis

Devis CESSAC (entreprise qui entretient les cloches) pour un battant : 1 040 HT. Devis accepté.

Agence Régionale de Santé : Référent ambroisie (espèces végétales envahissantes allergisantes) sur le territoire : Mme LAMOTHE Mireille

Congrès des maires et des élus (inscription avant le 15 septembre) : 1^{er} octobre 2017 au parc des expositions du Grand Cahors

Thème central : l'école

Repas : M. LACARRIERE B, M. SERRES JC,

Réunion : Mme BOUYGUES G, Mme LAMOTHE M.

Locataire au-dessus de la mairie

Restes dus des locataires

Jour de la nuit : samedi 14 octobre : extinction EP

Soirée Thermographique (économie d'énergie) organisée par Le Parc Naturel Régional des Causses: 24 novembre en soirée 20h à 22h30 à la salle de quartier. Collation à prévoir.

Flyers à envoyer aux habitants

Permanence d'Espace Info Energie pour que les habitants obtiennent des conseils sur les travaux d'économie d'énergie : 15 jours après cette réunion, 8 décembre à partir de 9h.

Protection incendie : changement de fournisseur. Voir avec SICLI pour qu'il vienne voir sur place et nous faire un devis réel.

Restauration patrimoine vernaculaire.

Conciergerie Figeacteurs : non

Nadine CHAÏB, nouvelle sous-préfète de Figeac

Lettre des habitants de Laval, Belvert et Puylagarde : faire une nouvelle demande au Grand Figeac (M. LAVAYSSIERE) pour mettre des panneaux de limitation à 30 Km/h.

Urbanisme :

M et Mme BOUYGUES, Pontié, construction piscine, DP accordée ;

Mme GERARD F, rue de la tour, rénovation toiture ;

Notaire, Pech de Lescabasse, Pech de la Lize, CU information
M et Mme FOURNAISE, le bourg, piscine et entrée couverte
M. LAMOTHE JP, DP ravalement de façade et changement menuiseries

Pose des plaques de rues : 06 octobre à 9h

Mettre en place le panneau à côté de l'église avec un marquage au sol « emplacement réservé » quand l'emplacement sera balayé.

Voir pour louer une balayeuse au Grand Figeac.

Pour info : réunion à Lacapelle Marival sur les communes nouvelles ce lundi 11 septembre à 20h30

La séance est levée à 23h15

Département du Lot
Sous-Préfecture Figeac
Canton de Lacapelle Marival

COMMUNE DE THEMINES
PROCÈS-VERBAL

Nombre de membres en exercice : 11

Séance du mercredi 18 octobre 2017

Le mercredi 18 octobre 2017, à 20 heures 30, l'assemblée, convoquée le jeudi 12 octobre 2017, s'est réunie sous la présidence de Bernard LACARRIERE, Maire.

Présents : M. SERRES JC. ; M. BRUNET J. ; M. BIENAYME A. ; Mme BOUYGUES G. ; M. GRIMAL R. ; Mme LAMOTHE M. ; M. MAZEIRAT JM. ; Mme ROUGIE MC. Mme VELARD A

Procurations : BILLIANT S à M. MAZEIRAT JM.

Secrétaire : Mme ROUGIE MC

I- Approbation du compte rendu du 8 septembre 2017

Approuvé à l'unanimité des membres présents

II- Convention Gramat et Participations : écoles Ste Hélène et écoles de Gramat

687 € pour les primaires

1844 € pour les maternelles

} Confirmation de l'envoi de juin

Réunion 4 fois par an pour expliquer les montants demandés pour 2016 :

- mi-octobre : point d'étape sur la rentrée scolaire et les changements éventuels intervenus
 - fin décembre : première ébauche budgétaire
 - en février : analyse de ce qui a été fait
 - en juillet : synthèse des observations pour améliorer la rentrée suivante
- 5 enfants de Thémines pour 2016/2017
2 enfants à Sainte Hélène

Espace jeune créé à Gramat (11 à 17 ans) ???

Convention avec la commune mais nous ne sommes pas de leur communauté.

III-Délibération ralentisseurs

Colas : 21 093 € HT : jugée irrégulière

Grégory : 17 876 € HT : entreprise retenue

Eiffage : 18 731 € HT

N° ordre	Candidat	Analyse prix (P)		Valeur technique (VT)	Classement	
		en € HT	Note/80	note/20	P+VT	classement final
2	GREGORY	17 876 €	80	16	96	1
3	EIFFAGE	18 731 €	76,35	15	91,35	2

Réunion préparatoire le 27 octobre

IV-Subvention travaux salle de quartier :

2 conventions entre PNRCQ et TEKSIAL. Primes pour économie d'énergie

QUESTIONS DIVERSES

Participation des enfants Accueil de Loisirs Sans Hébergement à Leyme
577 € pour 2016 (2 enfants : BEADLES Galeann et LAILLER Malone)

Révision de l'arrêté préfectoral de protection de biotope rapace rupestre
Carrière des Vignes classée (faucon pèlerin et hibou grand-duc). Biotope rapace rupestre à protéger

La secrétaire en formation, acheter un logiciel pour les enregistrements d'état civil (553 €)
+ 690 € la formation

Subvention téléthon : non car l'association culture et patrimoine organise un repas.

Groupama : avocat, défaut d'assurance pour locataire

Protection incendie signé avec SICLI

Urbanisme : LAMOTHE JP : DP accordée et AUFRERE G, en cours

11 novembre, samedi : 11h monuments aux morts, commander au boulanger de Villemeuve

Vendredi 24 novembre, soirée nuit de la thermographie : flyer

Téléthon : 2 décembre

Place handicapée à l'église

Mettre un panneau « Les Combettes »

Cérémonie 11 novembre

Travaux salle des fêtes

Devis JVS

Demande subvention : AFM TELETHON

Locataire au-dessus de la mairie
Restes dus des locataires

Soirée Thermographique : 24 novembre en soirée. Collation

Protection incendie visite de M. ROUX de chez SICLI. Envoi LR avec AR à Isogard le 02/10/17 pour mettre fin au contrat

SIL

Opération « Commune 100% compostage » par le SYDED

Urbanisme : AUFRERE DP, route traversière, changement fenêtres et portes pour isolation

LAMOTHE JP, Pl ace de la halle, DP accordée

Pose des plaques de rues, des détecteurs de fumée, enlever panneau « camping-car » contre la maison en face la boulangerie, mettre en place le panneau à côté de l'église avec un marquage au sol « emplacement réservé » ; enlever les pots devant la mairie ; enlever les panneaux bar, restaurant...devant la maison DE COCK ; Panneau « lotissement » à remettre

La séance est levée à 23h

COMMUNE DE THEMINES
PROCÈS-VERBAL

Nombre de membres en exercice : 11

Séance du vendredi 15 décembre 2017

Le vendredi 15 décembre 2017, à 20 heures 30, l'assemblée, convoquée le jeudi 07 décembre 2017, s'est réunie sous la présidence de Bernard LACARRIERE, Maire.

Présents : M. SERRES JC. ; M. BRUNET J. ; Mme BOUYGUES G. ; M. MAZEIRAT JM. ; Mme ROUGIE MC. Mme VELARD A.

Procurations : Mme BILLIANT S à M. MAZEIRAT JM ; M. BIENAYME A. à Mme ROUGIE MC ; M. GRIMAL R à M. LACARRIERE B.

Absente : Mme LAMOTHE M

Secrétaire : Mme ROUGIE MC

I-Approbation compte rendu du 18 octobre 2017

Approuvé par l'ensemble des membres du conseil

II- Délibération locataires taxe enlèvement ordures ménagères

Logement mairie : 62.50 € ; logement salle des fêtes : 84 € ; Logement Poste : 71 € ; T2 : 72 € ; T3 ; 84 € ; petit garage près église : 5 € ; prairie vestiaire : 34 €

III-- Délibération approbation RPQS SPANC (à consulter en mairie) de 2016

Approuvé à l'unanimité

IV - Délibération, aménagement propriétés Cne/M. DESPEYROUX

Damien DESPEYROUX places du Souc veut acheter 8 m2 pour aligner son mur de clôture. Tous les frais de géomètre et notariés sont à sa charge.

Le conseil municipal décide de lui céder pour 1 € symbolique.

V - Délibération frais de fonctionnement écoles de Gramat (changement tarifs)

1 818 € (enfant maternelle) X 1 et 667 € enfant primaire X 4 = 2 668 € soit un total de 4 486 € pour l'année civile 2016.

Cette participation a été révisée à la baisse.

VI- Délibération droit de regard de la commune sur les clôtures et les démolitions

Ajourné pour la réponse

VII- Délibération Grand Figeac : convention sur le financement du PLU+info

28 614 € : cout payé par la commune

} pour mémoire
26

5 153 € cout payé pour le Grand Figeac

VIII- Délibération : Demande de Mme RAFFY, perte de salaire suite à la suppression du supplément familial, demande augmentation de l'IFSE pour compenser

Cette demande est acceptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Epiphanie : le 14 janvier (2^{ème} dimanche). Commande à Le Bourg (12 galettes)

Source Lafanayre : Versement de la totalité de la subvention attribuée par le Département soit 710 €.

Cantonnier : Jean Claude LANDES. Contrat signé jusqu'au 31 mars 2018. 20h/semaine

SDIS 2018 : 5 906 800 € prévisionnel pour le département, participation de 7 198.39 € pour la commune de Thémines versée par la communauté de communes

Etat des restes dus

Urbanisme :

DP M. RICHAUME, Lestrade, création piscine

DP, Mairie Thémines, rénovation et extension salle de quartier

CU opérationnel, Mme ANDRIEU, Le Trinquat, construction maison

DP Mme AUFRERE, rue traversière, changement menuiserie, accordée

RU et CU informatif, rue traversière BRUNET/VELARD

Espace jeunes Gramat : M. BOUYGUES doit se renseigner pour avoir plus d'infos.

Restos du cœur : Bernard se rendra à Cahors le 18 janvier avec le véhicule de la commune.

Info ADMR : atelier numérique pour sénior.

Hameau des Vignes : visite d'un agent immobilier qui serait susceptible de nous aider à vendre les lots

Discussion autour d'un projet de commune nouvelle : Aynac, Rueyres, Thémines

Lecture du courrier de M. VAURS Philippe : demande de diminution de la taxe foncière.

Vente BRUNET /VELARD, la commune n'exercera pas son droit de préemption

Association Ségala-Limargue 2017 - 2018

L'Association Ségala-Limargue (ASL) - créée en 1982 - a pour objet de soutenir, coordonner et développer la vie associative et communautaire du territoire Ségala-Limargue (secteurs Lacapelle-Marival, Latronquière et Sousceyrac en Quercy).

Elle a pour but de :

- répondre aux aspirations des habitants de ce territoire à travers la mise en œuvre et le développement d'initiatives, d'actions ou de services concourant au maintien ou à l'amélioration de la qualité de vie sociale locale.
- mettre en place des services et des actions d'intérêt collectif et public sur la base de contrats d'objectifs négociés avec diverses catégories de partenaires.

L'ASL regroupe deux centres sociaux :

Espaces de proximité, de dialogue et de rencontre, espaces de construction, de gestion de projets qui contribuent à la vie locale, au mieux vivre des habitants, espaces où sont pris en compte les dimensions familiales et intergénérationnelles, espaces de construction collective dans le droit au respect et à la dignité de tout être humain quels que soient son origine et son statut social, espaces de solidarité face aux diverses formes d'exclusion et de discrimination, espaces d'ouverture vers les autres ...

En quelques lignes, les principales actions et activités menées :

Actions collectives d'insertion sociale et démarches d'accompagnement individuel :

A destination de bénéficiaires de minima sociaux. En lien avec le service Insertion du Conseil Départemental du Lot.

Charte d'accès aux droits sociaux :

L'ASL est signataire de cet engagement collectif.

L'ASL a un agrément préfectoral de domiciliation des personnes sans domicile stable.

Actions collectives de promotion de la santé globale :

Sensibilisation hygiène bucco-dentaire, dépistage cancers, alimentation, hygiène de vie, bilan de santé CPAM, journée prévention, ...

Un espace de convivialité au féminin :

Autour de différentes thématiques et de supports variés, arts plastiques, créativité, multimédia, prévention santé, yarn bombing, ... pour un mieux être et une meilleure insertion sociale - à Latronquière / Sousceyrac.

Ateliers "Loisirs créatifs adultes" :

Patchwork, couture, broderie, activités diverses, convivialité autour de boissons chaudes et de gâteaux fait maison, rencontres et échanges sont au programme. Des sorties à thème, des visites, des stages de formation de telle ou telle technique, ... sont également organisées.

Sur le secteur Lacapelle-Marival, l'atelier fonctionne le mardi après-midi alternativement à Leyme, Sainte Colombe, Issendolus, Thémines.

Sur les secteurs Latronquière / Sousceyrac en Quercy, l'atelier fonctionne le jeudi après-midi alternativement sur différentes communes.

Soutien aux aidants familiaux / personnes âgées dépendantes :

Dans le cadre du collectif "aide aux aidants familiaux du Ségala-Limargue" : rencontres/débats thématiques, temps de convivialité, groupe de paroles avec un psychothérapeute, après-midis conviviales, ...

Monalisa Mobilisation Nationale contre l'isolement des âgés :

Lutter contre l'isolement des personnes âgées, cultiver des relations près de chez soi, intégrer une équipe citoyenne de bénévoles de proximité, participer à des activités associatives, ... autant de possibilités pour développer du lien social.

Pep's Eureka pour les séniors ou comment entretenir sa mémoire :

La MSA MPN et l'ASL se sont associées pour mettre en place des ateliers mémoire, près de chez vous ; 10 ateliers organisés en proximité pour un groupe d'une dizaine de personnes qui ont envie d'entretenir et cultiver leur mémoire. Approche conviviale, partage d'expériences et de savoirs (exercices pratiques et conseils pour améliorer votre bien-être au quotidien, ...).

S'adresse aux plus de 55 ans.

Petite enfance :

Développement en partenariat avec les collectivités locales et les habitants de services d'accueil au niveau de la petite enfance.

Micro crèche "les Petits Princes" - Création en 2002 d'une halte garderie, aujourd'hui micro crèche, soutenue par la MSA et la CAF. Capacité d'accueil de 10 places, du lundi au vendredi à Latronquière. Installation dans de nouveaux locaux depuis fin janvier 2014.

Structure d'accueil de tout-petits "les Premiers Pas en Ségala" - Ouverte depuis février 2006, à Labathude, elle a une capacité d'accueil de 18 places - accueil du lundi au vendredi

Ouverture en 2010 du RAM Parents Enfants "Les Petites Mains", relais d'accueil petite enfance/assistantes maternelles : accueil, animations, permanences les mardis et jeudis. Itinérance dans certaines communes.

Point d'accueil périscolaire de Leyme :

Fonctionne durant l'année scolaire, avant et après le temps scolaire.

Des activités éducatives et de loisirs sont proposées les mercredis et durant les vacances scolaires pour les enfants : animations à thèmes, sorties à la journée, stages, mini-camp, séjours, ...

Accueil de loisirs à Leyme.

Accueil de loisirs à Sousceyrac en Quercy.

Transport possible en minibus 9 places.

Au départ de Latronquière (accueil matin/soir à la salle des fêtes) pour Sousceyrac.

Au départ de Lacapelle-Marival (accueil matin/soir au centre social) pour Leyme.

Possibilité de paiement aides CAF, bons MSA, chèques ANCV, chèques CESU, Aide CE, Tarifs dégressifs fratries.

Pour les ados :

Montage de projets, mise en place d'un programme d'animations, de séjours avec les adolescents, animations autour de l'adobus "espace/camion" itinérant permettant des rendez-vous jeunes dans les différentes communes du territoire.

Réforme des rythmes scolaires :

L'Association Ségala-Limargue a été sollicitée par des collectivités pour coordonner l'élaboration du PEDT (Projet Educatif De Territoire), pour coordonner la gestion administrative des ateliers TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ; pour animer certains de ces ateliers, pour développer des synergies et des mutualisations (remplacements, formations, fonds pédagogiques communs, ...).

Accompagnement à la scolarité pour les collégiens : ateliers de sensibilisation et d'ouverture culturelle (jeux coopératifs, ateliers d'écriture/lecture/théâtre, groupe d'échanges,...).

Vacances en famille – familles en vacances :

Des collaborations avec la CAF 46 (Caisse d'Allocations Familiales du Lot) permettent d'accompagner des familles pour des temps de loisirs, de vacances. Moments privilégiés pour l'épanouissement et le renforcement de la cellule familiale.

A la découverte du Disc-Golf :

Activité de loisirs de plein air, plurigénérationnelle.

Partageons nos talents, nos expériences, nos passions :

Créons des temps de convivialité, échangeons des savoirs, des pratiques, des expériences !

Les thèmes sont définis en fonction de propositions faites par les habitants du territoire. Ces temps de rencontre s'organisent sur le principe de la réciprocité et de la gratuité.

Parentalité :

Mise à disposition auprès de structures, de fonds documentaires regroupant plusieurs thématiques (petite enfance, adolescence, éducation, familles, scolarité, handicap, prévention, ...). Soirées jeux, soirées ciné-débats, sorties familiales, aide à la pratique sportive, ...

Une partition intergénérationnelle pour enchanter le Ségala-Limargue :

Réalisation artistique participative dans laquelle les habitants en sont les principaux acteurs, accompagnés par des artistes en résidence et par « l'Orange Fluo », association locale à l'initiative du projet, co-porté avec l'ASL.

Gymnastique d'entretien adultes et seniors : Par un éducateur sportif BPJEPS - à Sainte Colombe, Latronquière, Gorses et dans le cadre des associations de gymnastique volontaire de Lacapelle-Marival, de Leyme et de Prendeignes.

Aide à la pratique sportive :

L'ASL est relai de proximité, associée à la DDCSPP 46, au Conseil Départemental 46, aux communautés de Communes Grand Figeac et Cauvaldor, pour permettre un égal accès à la pratique du sport, en proposant une aide financière aux familles à faible quotient familial.

"Ensemble, associations nous" :

Promotion et renforcement du tissu associatif local : aide individualisée aux associations pour trouver des réponses à des besoins spécifiques ; mise à jour du répertoire des associations ; mise à disposition de fonds documentaires "associations" dans des bibliothèques ; mise à disposition de minibus 9 places pour les associations, ...

Ecole de musique du Ségala-Limargue :

Plusieurs lieux d'enseignement sur le territoire.

Par ex : saxophone - clarinette - piano - ensemble accordéon - violon - violon traditionnel - batterie - flûte à bec - flûte traversière - guitare - chant - éveil musical - jazz - chorale Gospel - chorale enfants/ados et adultes - solfège - groupe rock - musiques actuelles - orchestre - ateliers MAO - ...

MSAP Ségala-Limargue / Cyberbase :

Maison de Services Au Public, basée à Leyme, au sein du pôle multiculturel.

En un même lieu, vous êtes reçu par un agent d'accueil pour vous renseigner, vous accompagner, vous donner des informations générales ou personnalisées. Il vous aide et vous facilite vos démarches administratives (dossier papier ou en format numérique) relevant de plusieurs administrations ou organismes publics, vous met si besoin en relation avec un conseiller spécifique.

Des ateliers collectifs sont également proposés en divers lieux du territoire : initiation aux outils informatiques et numériques, à l'utilisation de logiciels, d'Internet, des outils multimédias, de tablettes tactiles, découvrir et gérer son environnement informatique, traitement de texte et tableur, gestion et utilisation des photos et images, la notion de sécurité en informatique, la messagerie classique et instantanée, créer un site Internet, ...

- Permanences MSAP et accueil usagers à l'espace multimédia de Sousceyrac en Quercy.
- Itinérance.

Préserver l'existence de proximité de présence postale : convention entre l'ASL, la

mairie de Leyme, la Poste depuis octobre 2016. Gestion par l'ASL de l'agence postale installée au sein du Pôle Multiculturel.

LEYME, 46 120 (siège administratif)

Accueil individuel, au pôle multiculturel communautaire
Tél : 05/65/38/98/17
ALSH - Tél : 05/65/38/85/86
MSAP Ségala-Limargue Tél : 05/65/10/07/80
Rendez-vous itinérants Adobus

LACAPELLE-MARIVAL, Maison des services, 46 120

Accueil individuel - Tél : 05/65/11/07/98
L'oustal des familles,
Ecole de musique,
RAM Parents Enfants "Les Petites Mains" - Tél : 06/30/30/30/80
Rendez-vous itinérants Adobus

LABATHUDE, 46 120

Structure Multi-Accueil "Les 1er Pas en Ségala", La Remise Tél : 05/65/11/65/43

LATRONQUIERE, 46 210

Accueil individuel, Maison Communautaire
Tél : 05/65/40/32/29
Micro-Crèche "Les Petits Princes", rue Montanié
Tél : 05/65/11/03/68
Ecole de musique, le bourg
Rendez-vous itinérants Adobus

SOUSCEYRAC, 46 190

Ateliers multimédia, permanences MSAP
Espace socio-culturel La Grange,
Tél : 05/65/38/17/65
ALSH, Le bourg
Ecole de musique, le bourg
Rendez-vous itinérants Adobus

Activités itinérantes et temps forts d'accueil réalisés dans les 19 communes du secteur de Lacapelle-Marival et les 14 communes des secteurs de Latronquièrre et Sousceyrac-en-Quercy (salles mises à disposition par les communes).

Mail : association.segala.limargue@wanadoo.fr

Site Internet : www.association-segala-limargue.fr



ART et PATRIMOINE

2017 : une année pleine de satisfactions pour Art et Patrimoine



Vue générale du château et du fort de Lacapelle-Marival inspirée de l'inventaire notarial (dessin Dr. G. Cadiergues).
La datation corrigée de l'acte permet de considérer cette image comme pertinente pour les XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles.

Contrairement aux statistiques régionales et nationales de 2017 qui donnent un bilan contrasté en ce qui concerne la fréquentation touristique du Lot au cours du printemps et de l'été, celui du château s'est inscrit dans une belle dynamique et a clairement été très satisfaisant. On note ainsi une franche augmentation de la fréquentation des visiteurs du château (4815) par rapport à l'année précédente (4113) soit une augmentation de 17%.

Ces résultats sont très certainement dus à plusieurs initiatives que l'association a prises tant en matière de choix d'exposition que d'organisation.

L'expo de printemps, « Le château, quelle histoire ! », qui a proposé des mises en scène dans les différentes salles avec costumes d'époque et panneaux explicatifs fondés sur les dernières recherches, a trouvé une approbation certaine du public. La disponibilité des bénévoles pour maintenir ouvertes les portes durant les week-ends et jours fériés, ainsi que la qualité de leur accueil et des visites guidées ont été particulièrement appréciées des visiteurs.

L'exposition de l'été, consacrée comme chaque année à l'art contemporain et à l'artisanat d'art, n'a pas contredit ce premier élan du printemps. L'invité d'honneur, Jacques Rival, présentant ses quarante années de créations ainsi que les

productions d'artisanat d'art particulièrement originales découvertes par Paulette Garima ont conquis et ravi les passionnés d'art.

Pour les années qui viennent, l'association Art et Patrimoine s'est déjà engagée dans de nouvelles réflexions et ambitions : celles de continuer à promouvoir ces deux manifestations, tout en élargissant les disciplines artistiques ainsi que le cercle des exposants.

L'association s'est beaucoup attachée à conforter les liens avec d'autres associations des communes environnantes en les faisant participer à nos recherches et expositions mais aussi en témoignant de son intérêt pour leurs propres activités comme celles menées à Issendolus (visite de la salle du chapitre), à Saint-Céré (conférence sur l'histoire de notre château dans le cadre des Journées archéologiques). En interne, la journée consacrée aux bénévoles de l'association a été l'opportunité de découvrir Cardaillac avec la visite guidée de *Dame Béatrice*, de partager un repas convivial à la Terrasse et, l'après-midi, de visiter la bastide de Rudelle sous la houlette de Michel Bladou.

Pour ce qui concerne l'amélioration de l'accueil, les membres de l'association conduisent bénévolement depuis plusieurs années des travaux afin d'assurer la sécurité des visiteurs et l'ouverture de nouvelles salles dans lesquelles des témoignages de vestiges architecturaux ou de décoration sont susceptibles d'accroître l'intérêt des visites. L'ouverture, en 2017, de la salle du

second étage, avec ses peintures de la fin du XVe siècle, en est un bon exemple. Sur cet aspect, l'association proposera à la municipalité, dans la toute prochaine année, de l'aider à la constitution de dossiers à destination des administrations compétentes, dossiers qui sont un préalable au lancement d'opérations de restauration très souhaitable dans le château comme pour la façade orientale et les peintures qui méritent beaucoup d'attention.

L'association n'oublie pas que les recherches menées ces dernières années sur l'histoire du château et son architecture sont nécessaires, non seulement pour asseoir un discours incontestable délivrés aux visiteurs, mais aussi pour justifier auprès des instances chargées du patrimoine l'urgence à procéder à des restaurations du monument classé. De nombreux déplacements des membres de l'association aux archives départementales ont ainsi permis de découvrir des documents authentiques illustrant la vie quotidienne au château par des péripéties amusantes ou dramatiques et de préciser la chronologie des phases de sa construction. Très concrètement, ces travaux aboutissent à la publication d'un ouvrage destiné au très grand public édité par Art et Patrimoine avec le généreux concours du Crédit Agricole, ouvrage qui paraîtra pour les fêtes de Noël 2017 et sera mis en vente à cette occasion.

L'association, in fine, n'oublie pas de remercier chaleureusement Jean-Marc Sion qui durant une dizaine d'années a assuré la tâche de Président et a cédé cette responsabilité en automne à Jean-Luc Massy.

L'association : « Le Chat Pito »

L'association « Le Chat Pito » œuvre au mieux-être des résidents de l'EHPAD le Moutier à Lacapelle-Marival. Elle contribue par quelques participations financières et humaines aux animations proposées aux résidents. Elle invite toutes les familles des nouveaux résidents à se rapprocher de la structure.

Le dimanche 28 mai 2017, nous avons accueilli le groupe théâtral de Sainte-Colombe à la salle des fêtes de Saint-Maurice. Le dimanche 1^{er} octobre, nous avons organisé un repas chantant à la salle des fêtes de Labathude. Des résidents du Moutier ont pu participer à ces deux manifestations grâce à l'aide bénévole du personnel de l'établissement.

Les cotisations des adhérents et les subventions que nous ont allouées certaines communes, associations et institutions concourent également à notre objectif qui est notamment le financement de quelques-unes des manifestations proposées aux résidents. Merci à chacun.

Le bureau actuel se compose ainsi : Présidente : Annie Beauzée, Vice-présidente : Monique Montels, Trésoriers : Gérard Destruel et Françoise Lestrade, Secrétares : Gilbert Destruel et Chantal Trezzy. La Directrice de l'EHPAD et plusieurs salariés sont membres de l'association ainsi que quelques familles de résidents.

L'adhésion à cette association est ouverte à tous sur la base d'une cotisation annuelle de 5 €.

Vous pouvez prendre contact avec Annie Beauzée 05.65.40.81.30. ou avec Monique Montels 05.6510.86.61 pour tout complément d'information.

Le Chat Pito vous adresse ses amicales salutations et vous souhaite une heureuse année 2018.





Syndicat AEP de Thémines

Adduction Eau Potable et gestion Assainissement collectif

Mairie

46120 THEMINES

Tél : 05.65.40.96.89 - Fax : 05.65.11.24.76

siaepthemines@orange.fr

TARIFS EAU 2018 HT (TVA 5.5 %)

Abonnement principal annuel	: 89.00 € HT
Abonnement secondaire annuel	: 61.00 € HT
Conso de 0 à 300 m3	: 1.40 €/ m3 HT
Conso > 300 m3	: 0.88 €/ m3 HT
Participation Syndicat Limargue	: 28.44 € par an
Redevance Pollution	: 0.32 € /m3HT

TARIFS ASSAINISSEMENT 2018 HT (TVA 10 %)

Abonnement annuel	: 100.00 € HT
Consommation	: 1.30 €/ m3 HT
Redevance Collecte	: 0.245 € /m3 HT

Service technique Eau Potable: 06.87.50.30.74

M. Couderc Gérard

M. Brunet Gilles

M. Chalié Frédéric

Service technique Assainissement : 06.32.41.39.47

Mr Chalié Frédéric

Service Administratif : 05.65.40.96.89

Mme DELBART Sylvie, Mme ROUGIE a quitté son poste le 31/12/2017

Mme RAFFY Stéphanie

Permanences téléphoniques :

Lundi : 8h30–16h00

Mardi : 8h30–16h00

Mercredi : fermeture

Jeudi : 8h30–16h00

Vendredi : 8h30–12h30

Samedi : 9h00–12h00

- Pour toute modification intervenant sur votre contrat, prévenez aussitôt le Syndicat et transmettez les pièces suivantes :

▫ En cas de vente : copie de l'attestation notariale de vente + index relevé le jour de la vente + les adresses postales respectives du vendeur et de l'acheteur

▫ En cas de décès, indiquez nous le nom du notaire en charge de la succession afin que les factures restant dues et à venir soient comptabilisées par le notaire avant

la clôture de la succession.

▫ En cas de changement d'usager (divorce, donation, ..), courrier manuscrit et signé par toutes les parties concernées.

- La surveillance et l'entretien courant du compteur sont, et restent à la charge de l'abonné. Nous vous conseillons de contrôler régulièrement votre compteur et de protéger celui-ci du gel. Entourez-le de polystyrène ou de plaque de type Styrodur MAIS SURTOUT PAS DE PAILLE, NI DE TISSUS, NI LAINE DE VERRE (qui absorbent l'eau et maintiennent le gel au niveau du compteur).

- Toute fuite ou détérioration doit être signalée à nos services par les abonnés sans délai.



Aide à domicile

NOUS SOMMES LÀ.

Le service est notre raison d'être.

Votre sourire, à la fois notre récompense et notre ambition.



Maintien à domicile



Portage de repas



Services ménagers



Garde d'enfants (+ 3 ans)

Lot Aide à Domicile

Lot Aide à Domicile poursuit ses missions d'accompagnement du public tout en renforçant son objectif de professionnalisation.

Avec ses nombreux points d'accueil dans le Lot, et les visites à domicile réalisées par la responsable du secteur, cette entreprise publique locale fonctionne 7 jours sur 7, de 7h à 21h.

Face à une difficulté passagère ou durable, l'intervenant(e) à domicile vous apporte une aide à l'entretien de votre logement, à la réalisation de tâches quotidiennes telles que les déplacements, la préparation des repas, l'hygiène,...

Lot Aide à Domicile assure également la garde de vos enfants chez vous et la livraison de repas à domicile.

Pour tout contact :

Appel gratuit 0 805 69 69 46

Sur internet : www.lotaideadomicile.com

Mail : lad@epl-lad.org

L'ADMR , à tout âge

la référence du service à la personne



Garde d'enfants



Ménage repassage



Portage de repas



Téléassistance Filien



Aide à la personne

CONTACTEZ-NOUS !

05 65 35 02 95

info46@fede46.admr.org

L'ADMR est un réseau associatif de services à la personne. Depuis 70 ans, il intervient au domicile de la naissance à la fin de vie.

 Des bénévoles et des salariés qui sont à votre écoute pour mettre en place le service qui vous convient et vous renseignent sur les aides dont vous pouvez bénéficier.

 Présente sur l'ensemble du territoire, l'ADMR est forcément près de chez vous.

 Nous sommes engagés dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de nos services pour la satisfaction de nos clients.

 A chaque besoin, une solution. Grâce à un large panel de services proposés, nous répondons à l'ensemble de vos besoins.

 Au delà de la prestation technique, l'humain est au cœur de notre action.

Pour en savoir plus n'hésitez pas à nous contacter...

(devis gratuit sur demande)



Restos du coeur
centre de Lacapelle-Marival

campagne été 2017

distribution les vendredis impairs.

***Pour les bénéficiaires inscrits,
de 13h30 à 15h30***

route de Latronquière
(anciens bâtiments de la communauté de commune)

contact (laisser message) tél : 06 76 24 59 04

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES ET CHASSEURS DE THEMINES

Président : VIATGE Didier

Trésorier : SALVAN Hervé

Piégeurs agréés : VIATGE Didier

Garde-chasse communal : CALMELS Eric

Plan de chasse chevreuil : 18 colliers attribués

CLUB SPORT DETENTE

L'assemblée générale du Club s'est déroulée le 18 mai 2017 dans une ambiance festive. Le bureau a été reconduit dans ses fonctions.

Après quelques marches en juin sur les chemins du Causse et Limargue, les gymnastes ont retrouvé les tapis de la salle de quartier le 21 septembre 2017.

Comme d'habitude même lieu et même horaire : tous les jeudis (sauf vacances scolaires) de 19 h à 20h à la salle de quartier dans une ambiance sportive et sympa.

Les séances sont animées par Emmanuel LADOUX dit « Manu » dans la bonne humeur et en musique, cours pilâtes, séances cardio, relaxation.....

N'hésitez pas à nous rejoindre : 2 séances « découverte » gratuites.

Contacts : BRUNET Françoise : 06 81 68 39 01

LUCHET Andrée : 06 70 96 66 18

COMITE DES FETES : LE RENOUVEAU THEMINOIS

Le renouveau théminoïse, qui rêve de redynamiser le village, œuvre à ce jour pour maintenir un souffle de vie dans notre petite bourgade en organisant tant bien que mal la fête votive et en illuminant, même modestement, le village pour les fêtes de fin d'année.

Alors si vous aussi vous voulez que Thémînes vive n'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez accueillis avec joie (et soulagement car l'équipe est restreinte et plus toute jeune !!).

Cette année encore nous vous disons un grand merci pour votre participation aux différentes activités et festivités proposées, et pour votre générosité.

Pour 2018 la date retenue pour la fête est le **7 et 8 juillet** et exceptionnellement nous ne serons pas en concurrence avec Molières. Alors si vous avez des idées pour innover, pour

attirer plus de monde nous sommes ouverts à toutes les suggestions car à ce jour le programme n'est pas finalisé.

Avant de conclure ce petit mot nous redisons avec force MERCI à la municipalité pour son soutien sans lequel nous aurions bien du mal à subsister.

Le Renouveau Théminoïso souhaite à chacun des habitants une bonne et heureuse année 2018 et espère qu'ensemble nous irons encore plus loin en ayant la force de croire en nos rêves, en nos envies, et que nous donnerons à nos projets un peu plus de nous-mêmes pour construire un futur meilleur.

LES AMIS DE L'OUYSSE

Le vendredi 3 mars, nous avons déversé 40 Kg de truites fario dans le ruisseau, pour l'ouverture de la pêche à la truite.

Malheureusement, une crue a précédé le jour tant attendu et un grand nombre de pêcheurs furent bredouilles.

Le concours de pêche 2017 fût organisé le 9 juillet.

Après l'entretien des berges, 50 Kg de truites "arc en ciel" furent lâchées.

42 pêcheurs se sont inscrits, dont un nombre croissant d'enfants, pour 161 prises.

La remise des lots dont de nombreuses coupes, s'est déroulée dans une bonne ambiance et tous les participants étaient récompensés.

Merci à l'AAPPMA d'Assier et à tous les Amis de l'Ouyse, qui ont participé avec sympathie au bon déroulement de ce concours.

Le concours 2018 sera le dimanche 8 juillet.

Nous vous adressons à toutes et à tous nos meilleurs vœux.

Jacques BRUNET



LE CANARD ENCROÛTÉ Edition 2017

Les actualités du club de spéléologie de THÉMINES en 5 minutes !

Le TRIAS en 2017

28 membres.
 Un breveté d'Etat, 3 initiateurs spéléo, 1 initiateur plongée
 6 membres dans l'équipe lotoise du Spéléo-secours français (SSF 46)
 2 participations à des stages nationaux
 1 participation comme cadre à un stage international
 Un groupe de 5 jeunes autonomes sous terre.
 + de 400 journées cumulées
 10 journées initiation ou de formation
 4 cavités ou galeries explorées en première
 1 site dépollué
 Matériel d'équipement neuf (500 m de corde, + de 60 mousquetons...)
 Matériel de désobstruction et d'équipements
 8 équipements individuels neufs et suivis à disposition des initiations et des débutants

LE PARTAGE

La tradition veut que le rédacteur en chef d'un journal lance la ligne éditoriale du journal au travers de son édito ou d'un billet. On se soumet à cette règle journalistique et je me permets donc de partager avec vous mes réflexions sur l'année 2017.

Le club de spéléologie théminoise le TRIAS, a eu une année 2017 riche en expériences collectives, mais surtout individuelles. Oui, la spéléologie en club permet aussi de vivre des moments particuliers pour chacun de nous. Ainsi certains eurent la joie de découvrir des galeries inconnues. D'autres connurent quelques hésitations au moment de passer la tête sous l'eau dans une voûte mouillante. Ou bien certains furent gratifiés de remerciements appuyés d'une personne qui vient de découvrir la spéléo. La liste serait longue.

Or la spéléo est une activité d'équipe. On a besoin du copain pour faire passer un seau, franchir un obstacle ou s'informer sur une cavité. Sans parler du dévouement des spéléo-secours. Cet esprit collaboratif se vérifie aussi dans les échanges inter-clubs. Le TRIAS fait donc du partage sa valeur première.

Vous comprenez alors notre enthousiasme à organiser des actions vers vous théminoise ou voisins de la commune : la tyrolienne pendant la fête votive, les Journées nationales de la spéléo, les journées dépollutions. A cela ajoutons un site internet, des réunions autour d'un repas et, cerise sur le casque, des sorties d'initiation pour celles et ceux - jeunes et moins jeunes - qui le désirent.

Alors, n'hésitez pas à venir vers nous, et partageons des moments uniques sous terre. Le reste des pages vous en donneront, j'espère, un avant-goût convaincant.

Sommaire du canard

Une : le mot du président, présentation du club en 2017, participations du club aux actions départementales

Page 2 : les actions vers le public

Page 3 : les autres activités spéléo du

Page 4 : les dates et projets en 2015. JEUX

C. BRUNET

DIMANCHE 02 JUILLET, 13h30. Le câble est bien tendu depuis la veille. Il traverse sur une longueur de 60 mètres le ruisseau qui coule encore. Ambiance «raid guyanais». Les personnes curieuses ou enthousiastes s'approchent de la plateforme de départ. Les plus jeunes sont impatients de se retrouver pendus à 20 m de haut, prêts à se laisser glisser sur la tyrolienne. Les plus grands en profitent pour avoir une vue unique sur le moulin et ses deux meules qui défilent sous leurs pieds.

Une énième et ultime vérification de l'harnachement et c'est parti pour une traversée éclair et une réception de l'autre côté...en douceur. Des passants sur le chemin des pertes scrutent de bien singuliers oiseaux, aux cris et hurlements très variés, qui filent au sommet des arbres d'un côté des gorges vers l'autre.

Cette animation a attiré une soixantaine de curieux. Beaucoup ont donné rendez-vous en juillet prochain, pour la fête de Thémines.

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 octobre, sous la halle et dans les pertes de Thémines.

Les traditionnelles journées nationales de la spéléo ont une fois de plus mobilisé durant 3 jours une quinzaine de spéléologues de Thémines, bien aidés par les copains de St Céré et de Caniac du Causse. 70 personnes ont pu découvrir la spéléo et surtout les richesses de notre patrimoine souterrain, architectural...et gastronomique. Ces JNS, animations maintenant traditionnelles à Thémines, restent un pari technique, organisationnel, voire sportif, réussi grâce à la compétence et l'engagement des spéléos qui y participent. Qu'ils en soient ici encore remerciés. Tout comme devons-nous remercier les élèves et professeurs de BAC PRO Gestion de Sarlat qui ont planifié, jusqu'au dernier moment, les 12 rotations sous terre.



JNS et initiation à Assier (cliché Enora BRUNET)

Les jeunes en initiation aux falaises de Cougnaguet...bon OK, là ils mangent.



LES INITIATIONS ET FORMATIONS

Le TRIAS a organisé une dizaine de sorties destinées à initier des personnes qui ont eu un avant-goût de la spéléo lors des JNS et qui ont voulu aller plus avant dans l'apprentissage de cette activité multiforme

A chaque fois, un mail ou un appel téléphonique à l'un d'entre nous, Marc, Christian, Gilles ou Viviane par exemple.

« -Ce serait possible de faire une sortie spéléo ? Ça m'intéresse, mais je n'y connais rien... » C'est à peu près la teneur des appels. Et c'est avec plaisir qu'on a organisé ces sorties. A Thémines mais aussi dans d'autres grottes classiques du Lot. Enfin, le club a permis à des jeunes plus expérimentés de se former à l'équipement de cavités, à l'encadrement ou la photographie.

D'autre part, le TRIAS a invité des spéléos d'ailleurs à venir visiter le réseau des pertes. A chaque fois, le constat est unanime : c'est magnifique, dedans (le réseau) comme dehors (la vallée et les moulins). Pour la petite histoire, le réseau a été emprunté par une trentaine de spéléologues de France ou d'ailleurs (Suisse et Belges).

Pour finir avec l'information, nous ne pouvons pas omettre deux changements :

Le logo du club qui a fait une cure de jouvence grâce à Michel, gersois du TRIAS.

Et le site du club : trias-emonsite.fr, rajeuni et suivi par Audrey. On peut les remercier !



LES AUTRES ACTIVITÉS DU CLUB

La Dépollution des pertes de Thémines

3^{ème} opération d'envergure ouverte à tous, la dépollution des « Gouffres » a rassemblé une quinzaine de spéléos et seulement une dizaine de théminois. Pourtant, le jeu en vaut la chandelle, car le site a profondément changé. De mémoire de théminois, on n'a jamais vu le lit du ruisseau autant modifié. La commune avait une fois de plus organisé avec le TRIAS, un repas très convivial pour les « éco-citoyens ». 3 grands brasiers ont fait disparaître le bois accumulé. Les spéléos ont aussi remonté du polystyrène, de la ferraille, du verre... de l'entrée du réseau, redevenu plus esthétique.



protection des murs du moulin

D:\Bureau\TRIAS\images\PA283575.JPG



Fin de nettoyage



en première

Le TRIAS est avant tout un club d'explorateurs. Ainsi le groupe de Pierrot aidé de jeunes s'est évertué à tenter de dégager une possible autre entrée au réseau, mais le chaos semble infranchissable. Ils sont maintenant sur une perte de l'Alzou, à 40 m sous terre. Les plongeurs ont découvert et exploré une cavité nouvelle dans la vallée de la Dordogne. Les recherches se poursuivent pour trouver un accès « au sec ». Enfin, une journée de prospection dans la Braunhie a permis de découvrir une petite cavité, et de ré explorer une grotte abandonnée depuis des décennies.

Le TRIAS, un club investi dans le département

Le TRIAS est très présent dans les actions du Comité départemental de Spéléologie. Les quelques éléments ci-après en donnent la mesure.

- ✓ 7 membres du TRIAS présents à chacun des exercices du Spéléo-secours.
- ✓ 7 membres au bureau du CDS
- ✓ 4 théminois à l'opération de dépollution d'une phosphatière de Concots (opération CDS 46, Parc naturel régional et la Réserve nationale Géologique du Lot)
- ✓ Le TRIAS participe à l'observatoire scientifique INTRAKARST (CDS 46, Université de Toulouse et le PNRcQ – le parc : installation et relèves d'appareils de mesure physico-chimiques du réseau de l'Ouyse)

Exercice du spéléo-secours avec Jéré au premier plan, Gilles à droite, Tam au fond et Marc...dans la civière.
Cliché PH. TYSSANDIER



LES VŒUX POUR 2018

Le TRIAS souhaite et espère de riches DÉCOUVERTES

Les explorations et autres désobstructions vont se poursuivre. D'autres vont sûrement être entreprises sur le territoire théminoïse.

A ce propos, le club tient à chaleureusement remercier les propriétaires qui nous ont accordé l'autorisation de pouvoir accéder à telle ou telle cavité qui se trouvent chez eux. Sans vous, la spéléologie d'exploration et son cortège de découvertes n'existeraient pas pour nous. Nous nous engageons bien sûr à respecter vos clôtures et la sécurité autour des grottes dans lesquelles nous travaillons (pose de grillage par exemple). Tout comme nous vous informons de nos découvertes... quand il y en a.

Le TRIAS souhaite de nombreuses et belles festivités spéléologiques : à vos AGENDAS 2018 !

13 JANVIER : assemblée générale du club, vous le savez déjà.

10 FEVRIER OU 17 FEVRIER : soirée audio-visuelles du TRIAS : des dernières explorations aux activités diverses du club, en passant par les explorations lointaines... surprise !

1^{er} JUILLET : tyrolienne à Thémines, en accord avec le Comité des Fêtes

SEPTEMBRE : nettoyage éco-citoyen des pertes amont de Thémines : de Monbleu à la perte Raffy.

6 et 7 OCTOBRE : les Journées Nationales de la Spéléologie (JNS)

N'IMPORTE QUEL WEEK-END : une sortie découverte de la spéléologie, en fonction des disponibilités de chacun.

BONNE ANNÉE À TOUTES ET À TOUS !

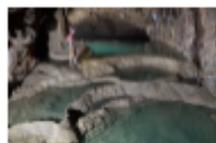
Et maintenant, jouons !

	I	II	III	IV	V	VI
1				■		■
2						
3				■		
4	■	■				■
5			■			
6						

Horizontalement 1 : pronom personnel – 2 : notre activité préférée – 3 : Nos plongeurs n'oublient jamais celui d'une célèbre femme. A enfin compris. 4 : Surface artificielle de grimpe. 5 : pronom souvent utilisé en spéléo. Adjectif qui sied bien aux spéléos. 6 : capitale d'une île du pacifique qui détient le premier – 1000 de l'hémisphère sud.

Verticalement I : le Spéléo-secours français – couleur dominante des concrétions II : Equipement de protection dont on fait le suivi. Négation infantile. III : synonymes de Calcium et Magnésium . IV : nom d'une galerie à Thémines V : ensemble de galeries. VI : Question du spéléo paumé. Pronom personnel

Trouve le bon terme pour chacun des objets ci-dessous : croll – baudrier – gours – descendeur – stalactite – stalagmite



ASSOCIATION CULTURE ET PATRIMOINE

Notre Association Culture et Patrimoine continue son activité pour sauvegarder le patrimoine de la commune, améliorer les projets de randonnées, trouver des animations, participer au nettoyage des pertes, organiser le repas du Téléthon, la journée du patrimoine. Elle participe à l'exposition du 7 mai au château de Lacapelle Marival.

Andrée et Max Velard ont équipé l'ancienne cabine téléphonique en bibliothèque qui fonctionne par échange de livres. Nous avons constaté un bon fonctionnement.

Le 4 mars la chorale de Capdenac nous a interprété un concert .Nous avons mené des recherches sur les Thémines et sur le couvent d'Issendolus. Des documents ont été imprimés pour l'exposition du 7mai de Lacapelle .. Puis nous avons organisé la journée du patrimoine le18 juin avec la présentation de photos et des travaux sur « les traces des Thémines » La journée de la spéléologie a mobilisé surtout les dames de l'association pour préparer une partie des repas le 7 Octobre ainsi que le 5 novembre au nettoyage des pertes (Merci à nos amis du TRIAS) Puis le repas du Théléton du 2 décembre a permis de faire un don de 566€. Pour clôturer l'année Guilhem Boucher et Christian Mages sont venus animer ce dimanche 17 décembre par des chants occitans et des contes.

Des professionnels du Tourisme sont venus le 6 décembre visiter notre village, ils ont apprécié les parcours de randonnées et « Les Clefs de Thémines »

Nos projets sont : 1 Finir les dépliants de cinq parcours de randonnées

2 Poser un panneau de présentation du village

3 Participer à la prochaine exposition au château de Lacapelle

4 protéger les murs des moulins de Bayle

5 Trouver des conférenciers et des animations

6 Continuer les recherches historiques

Nous remercions la commune pour son aide financière , les Théminoïses pour leur soutien . Bonne année à tous.

Arbre généalogique des Thémines Cardaillac Lauzières

Alliance des Thémimes avec les Cardaillac

Seigneurie de Thémimes transmise au Cardaillac par les femmes

Mariage de Raymond de Cardaillac avec Bertrand de Thémimes en l'an 1308 avec dispense et bulle du pape Clément V données à Poitiers l'an 3 de son pontificat, les parties se trouvant au quatrième degré de parenté des deux côtés...

Marqués fit lui-même son testament, le 14 décembre 1421. N'ayant pas d'enfant, il institua son héritier universel, Raymond-Amiel de Penne, co-seigneur de Belfort, son neveu, fils de Ratier de Penne et d'Helène de Cardaillac, sassoier, suivant en cela à peu près l'intention de son père, à la charge d'ajouter, lui et ses descendants, à son nom et à ses armes, le nom et les armes de Thémimes et de Cardaillac.

Le blason des Thémimes

De gueules à deux chèvres d'argent passantes l'une sur l'autre, clarinées et colletées d'or.

Exemple de recherche historique- journée du patrimoine

Concert de Noël

Cette année nous avons eu beaucoup de difficultés à trouver un groupe de chant ou un orchestre pour assurer notre concert de Noël. Cette animation est liée à plusieurs critères : le risque financier, le lieu qui convient, les dates, et l'animation qui est susceptible de plaire à la majorité du public. Guilhem Boucher et son ami Christian Mages ont bien voulu nous faire un tour de chant et de musique occitane ce dimanche 17 décembre. Ces deux troubadours ont su enchainer un auditoire qui avait bravé le mauvais temps. Ils nous ont

présenté la cabrette et le bignou avec leur légende. Un conte local interprété par Guilhem nous a fait rêver. Une boisson chaude a été la bienvenue après le spectacle.



TELETHON 2017

Cette année, l'Association Culture et Patrimoine, avec le concours de la municipalité a organisé un repas le samedi 2 décembre pour participer à la collecte humanitaire de l'AFM TELETHON.

48 repas ont été servis et quelques dons ont permis de réunir la somme de 802 euros . Ce qui dégage un bénéfice de 566,83€ versé à TELETHON. Les organisateurs remercient tous les participants et en particulier les cuisinières. Grâce à leur talent, la qualité du menu

nous assure chaque année une bonne participation. Cette année nous avons apprécié le « tourin de raves » puis la poule façon « grand-mère ». Les bons gâteaux étaient préparés par les convives. Ce fut une soirée très conviviale.



Après la réalisation de notre entente qui a donné naissance à l'ELAN Marivalois, nous voici maintenant dans la mise en place de notre projet sportif. Pour nous aider à réaliser cette tâche, avec la collaboration de l'Ecole de foot, un salarié à temps partiel a été

engagé en la personne de Vincent GENRIES. Vincent connaît bien notre club puisqu'il en a été le responsable sportif durant une saison. Il partage pleinement les valeurs qui nous animent. Nous avons la certitude qu'ensemble nous allons progresser et construire dans la durée.

Sur le plan sportif l'équipe féminine, les quatre équipes séniors et l'équipe de vétérans, chacune bien encadrée, ne manqueront pas de tirer haut les couleurs de notre club. Nous espérons que notre équipe féminine continuera sa progression et que nos trois équipes réserves feront mieux que le maintien. Le challenge est surtout pour notre équipe fanion qui doit finir dans les 4 premiers de poule pour prétendre continuer au niveau régional l'année prochaine. Nous sommes tous persuadés qu'avec la qualité des joueurs et l'état d'esprit qui les anime ils y parviendront.

L'amicale des joueurs a un rôle très important pour les « après matchs », l'animation, la cohésion et bien sûr la convivialité de notre club, nous les en remercions vivement !!

A travers ce mot nous devons bien sûr remercier les municipalités pour leur soutien, notamment avec l'apport des subventions et l'entretien des différents stades.

La vie de notre association n'est rien sans l'implication de nombreux bénévoles présents tous les weekends sur les terrains mais aussi ceux qui travaillent dans l'ombre, sans oublier nos nombreux partenaires et sponsors, un grand merci à tous !

Nous espérons vous voir toujours plus nombreux autour des stades pour nous encourager, nous avons aussi besoin de vous pour nous accompagner et pour porter haut les couleurs de l'ELAN Marivalois !!!

Le Président. Serge Cadiergues



Equipe 1 de l'ELAN MARIVALOIS

Anecdote

Par Paul BRUNET

Un peu d'histoire locale

LE « CROQUODETTE »

Au milieu du XX^{ème} siècle, les artisans du village étaient aussi agriculteurs ; ils élevaient des animaux et faisaient quelques cultures. Le forgeron, quant à lui, possédait une dizaine de jeunes bœufs avant leur apprentissage de bêtes de somme.

Je vais vous conter l'aventure d'Odette ; elle est la jeune épouse que notre gaillard de forgeron a choisi parmi ses adoratrices gramatoises.

Elle n'est pas habituée aux us et coutumes du village et sa récente belle-mère entend bien continuer à mener la maison ; aussi, lui signifie-t-elle d'aller garder les « bourrets » au fond du causse de la commune, dans « les Fraux ».

La première fois, elle l'accompagne gentiment, trop contente de bientôt se débarrasser d'une corvée ! Tout se passe bien : le lieu de pacage est reconnu ainsi que ses limites .

Le lendemain, la jeune femme part seule avec le chien et les dix « bourrets » pour « les Fraux », puisque c'est sa fonction dans sa nouvelle maison ! Cependant, elle a quelques appréhensions ; ces animaux ont l'air docile, ainsi que Médor, mais jusqu'à quand ? et puis, ces bois sont bien loin et plutôt inhospitaliers...

En chemin, elle rencontre du monde tout content de faire connaissance avec « lo fenne d'el faobre » ; on la trouve jolie et élégante, peut-être un peu trop pour aller garder les jeunes bœufs !

Il fait chaud, c'est la fin de l'été et les mouches bourdonnent au-dessus des animaux. Lorsque le troupeau arrive dans la zone des petits chemins, quelques départs furtifs dans les buissons font sursauter la belle qui commence sérieusement à être inquiète ; elle pense à des couleuvres ou des vipères...

Enfin, courageusement, elle arrive au pacage qui ne lui paraît pas très herbeux ; il y a des petits chênes tout rabougris qui sont loin de ressembler à ceux qui poussent bien droits et bien hauts à Gramat et à Alvernac ! Elle avance prudemment d'un rocher qui affleure à un autre, lorsque tout à coup, un animal horrible, couvert d'une cuirasse aux reflets verts bleutés, lui passe devant à une vitesse folle. Médor se prend au jeu et se lance à sa poursuite.

Le cœur d'Odette bat à un rythme effréné, surtout lorsque le chien marque l'arrêt devant un lézard énorme (vous aurez reconnu le lézard ocelet qui, bien que devenu très rare, occupe encore notre région). Celui-ci est géant, agressif et il siffle tel un dragon !

S'en est trop ! Notre belle abandonne son poste de travail et s'enfuit vers le village les larmes aux yeux.

Son arrivée dans l'atelier ne passe pas inaperçue ! ! L'apprenti, bouche bée, arrête de tirer sur le soufflet et laisse son fer émettre des gerbes d'étincelles dans le foyer. Les limes et les scies se taisent et le maître des lieux, le visage couvert de poussière noire,

ruisselant de sueur, a juste le temps de cueillir sa jeune femme qui s'effondre dans ses bras, à bout de souffle.

-« Je ne veux plus aller « aux Fraux », hoquette-t-elle, il y a des lézards énormes comme...comme des crocodiles !! J'ai eu tellement peur ! » Puis elle le regarde bien dans les yeux et d'un ton bien assuré lui crie :

-« Si ta mère m'envoie encore là-bas, je fous le camp chez mon père à Gramat, t'as compris ? »

Tout le village a entendu (mais pas ce que le jeune homme a dit à sa tendre épouse pour la consoler) et le bouche à oreille a fait le reste pour que l'histoire du « crocodile du Causse » soit connue de tous ; des esprits taquins l'ont même identifié comme étant un dangereux « croquodette » !!

Pour belle-maman, la carrière de berger s'est prolongée, à son grand regret !!

-« Ces filles ! Elles ont peur de n'importe quoi, maintenant ! Ah, de mon temps, ça ne se serait pas passé comme ça ! Mon pauvre mari m'aurait renvoyé à coup de pied au « cul » dans « les Fraux » l'entendait-on marmonner.

Quant à Odette, elle se souvient encore, avec un frisson dans le dos, de sa rencontre avec le « crocodile du Causse », mais maintenant, elle en rit volontiers !!!

Le puits du hameau de Lafanayre

En occitan « Lo fanayre » désigne une femme qui fane dans un pré afin d'en faire sécher le foin. La liaison entre cette appellation et le hameau est mystérieuse. Au recensement de 1911, quatre maisons étaient habitées par dix personnes. Avant la construction des citernes, deux points d'eau assuraient l'approvisionnement du hameau : un petit lac aujourd'hui comblé situé en haut du lieu-dit pour faire boire les animaux et ce puits maçonné d'une profondeur de quatre mètres. Il est creusé dans le rocher calcaire d'une petite falaise. La partie basse a la forme d'un cube de deux mètres de côté dont le plafond est voûté. Une margelle couverte et munie d'une porte s'élève côté chemin. L'eau semble

provenir des joints inter strates que le puits traverse. Elle est très fraîche et limpide. Il semble qu'elle était utilisée pour boire, pour la cuisine, la toilette et les lessives. L'état de la partie extérieure est très délabré. La municipalité projette de la restaurer.



En début 2017 la commune a chargé l'entreprise Marty de maçonnerie de Rueyres et l'entreprise COSTES de Lacapelle Marival de la restaurer. Pour la somme totale de 3435,54 Euros subventionnée par le département à hauteur de 710€. Les murs ont été relevés, la margelle reconstruite et la porte changée.

Recette

Fernande de Lacabroulate nous régale de ses délicieux pains d'épices lors des desserts partagés du téléthon, en voici la recette :

Ingrédients (pour 8 personnes)
250 g de miel d'acacia liquide
10 cl de lait chaud

100 g de beurre fondu
200g de farine
1 sachet de levure chimique
50 g de sucre cassonade
1 œuf
1 pincée de sel

Préparation

Déliez les 250 g de miel liquide dans 10 cl de lait chaud.
Ajoutez la farine, la levure, le sucre, l'œuf, le sel. Bien déliez.
Selon votre gout, rajoutez des dés d'écorces d'orange confites, un peu de cannelle et 1 cuillère de rhum.

Cuisson : enfournez dans le four tiède.

Cuire à 180° pendant 35 à 40 minutes

A déguster en accompagnement de foie gras, salade d'oranges fraîches, chèvres chauds etc.

Régalez vous

Infos mairie

RECENSEMENT JEUNES

Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Cette démarche est obligatoire. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

Le recensement est obligatoire

Pour chaque jeune Français de 16 ans, le **recensement** doit être effectué pour :

- participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans : CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
- être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Où et quand se faire recenser

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou sur mon.service-public.fr (pour certaines communes) ou au consulat ou service diplomatique français s'il réside à l'étranger.

Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16^e anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un **recensement** classique.

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Pour les usagers qui ne disposent pas d'accès internet, des Maisons des Services Au Public sont à leur disposition.

Les services des cartes grises et des permis de conduire des préfectures sont définitivement fermés au public depuis le 3 novembre 2017.

Un lien vers l'ANTS qui indique les télé-procédures accessible à tous et **la 5ème télé-procédure** testée en site pilote et généralisée à toute la France **à compter du lundi 6 novembre 2017** : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/Actualites/Du-nouveau-dans-vos-demarches-en-ligne>

Cette télé-procédure prend en compte les opérations non accessibles par les autres télé-procédures.

Pour le suivi des immatriculations, le lien internet : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-ma-carte-grise> ou le 3400 (tous publics).

Précisions complémentaires :

- demande d'immatriculation pour les véhicules d'occasion : l'utilisateur doit veiller à la complétude du dossier (documents signés du ou des vendeurs et du ou des acquéreurs) et

de ses justificatifs (notamment permis de conduire, justificatif d'assurance, mandat) voir lien sur la préfecture du LOT : <http://www.lot.gouv.fr/systeme-d-immatriculation-des-vehicules-a10640.html#N367>

- déclaration de cession en ligne entre particuliers : Il n'est désormais plus possible de déposer en préfecture la déclaration de cession (ou de l'envoyer par courrier). la déclaration de cession s'effectue à présent en ligne dans les 15 jours suivant la vente ; le vendeur doit communiquer à l'acquéreur le *code de cession* qui lui a été attribué lors de sa déclaration de cession en ligne.

- opposition : veiller à demander un certificat de situation administrative au vendeur. Si blocage, utiliser la télé-procédure complémentaire.

Calendrier des manifestations 2018

05 mai	Rallye Castine
7 et 8 juillet	Fête votive
8 juillet	Concours de pêche
1er week end d'octobre	Journées Nationales de la Spéléologie
Autour du 11 novembre	Dépôt de gerbe suivi d'un apéritif offert par la commune

Bloc-notes

Horaires d'ouverture de la Mairie, de la poste et du syndicat AEP

Tél : 05 65 40 85 00

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9 h à 12 h 30 Samedi de 9 h à 12 h

Utile

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

Mardi et samedi de 9 h à 12 h

Mercredi jeudi et vendredi de 14 h à 18 h

Ce journal est communal, aussi tout le monde peut y participer par l'intermédiaire d'article, d'information et/ou en participant à la commission animation communication.

COUPON SUGGESTIONS

Si vous avez des idées, des suggestions, vous pouvez en faire part par l'intermédiaire de ce coupon et le déposer à la mairie (dans la boîte à lettre située en façade si celle-ci n'est pas ouverte) ou bien vous adresser directement aux associations concernées ou aux élus.